



MAIRIE de RESSONS-LE-LONG



La Vache Noire – Montois – Cheneux – La Montagne – Mainville – Gorgny - Pontarcher

COMPTE-RENDU

Séance	CONSEIL MUNICIPAL
Date-Heure	19/03/2009 à 20h00
Lieu	Mairie
Session	Publique
Référence	CM-CR-2009-002
Etat du document	Validé

Présents	Nicolas Rébérot Bruno Lencel Stéphanie Rébaudo Silvie Szczuka Patricia Lucot Eric Debosque	Dominique van Zuilen Bertrand Pointier André Destrez Marc Guérin Antoine Ferté Francis Hutin
Excusés	Benjamin Dubois, Sylvie Prédot	
Secrétaire de séance		
Début de la séance	20h00	
Fin de la séance	23h00	

Ordre du jour

Benjamin Dubois absent donne procuration à Bruno Lencel.
Sylvie Prédot absente donne procuration à Nicolas Rébérot.

Lecture et approbation du CM du 21 janvier 2009 (signature du registre des délibérations).

1 – Budget annexe Assainissement

- 11 - Compte administratif 2008-affectation de résultat
- 12 - Compte de gestion 2009-délibération
- 13 - divers

2 - Budget commune

- 21 - Compte administratif 2008-affectation de résultat-délibération
- 22 - Compte de gestion 2008-délibération
- 23 - Budget primitif 2009-délibération

3 - Demandes de subvention

- 31 - Extension réseau assainissement
- 32 - Extension réseau électrique (raccordement STEP, extension EP)
- 33 – Divers

4 - FCTVA, convention

5 - Questions diverses

51 - Inauguration assainissement

52 - Animations 2009

53 - Tableau des effectifs

54 - Contrôle des installations

55 - Salubrité publique (tas d'ordures, dératisation)

56 - Avis sur l'enquête publique du syndicat intercommunal pour l'aménagement du Ru de Retz

57 - Contrat d'entretien

58 - Divers

1 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

11 – Compte administratif 2008

Présentation du compte administratif 2008 par Eric DEBOSQUE. Le CA est approuvé à l'unanimité

12 - Compte de gestion 2008

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité

13 - Divers

Engazonnement et fleurissement en cours à la STEP par une entreprise locale : le Paysagiste Thierry VERON. Ensemencement de gazon japonais autour de la station. Pose de spots et installation de plomberie pour le local et acquisition d'un extincteur, d'un tracteur tondeuse.

Décalage d'un mois en ce qui concerne les échéances de branchements pour les habitants qui se raccorderont (avant le 31 octobre 2009, avant le 31 mars 2010 et avant le 31 mars 2011) dû au retard d'un mois au niveau de la réception du réseau.

Un bulletin d'information est en préparation pour prévenir officiellement les habitants lorsqu'ils pourront se raccorder.

La rue de Villers sera raccordée plus tard. Il faudra faire une demande de subvention pour ce tronçon auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général de l'Aisne.

La commune doit acheter un terrain de 6m² pour le poste de refoulement n°2 rue du Cleux.

Un propriétaire voisin de la STEP demande l'achat du terrain arrondi, ou bien un échange de terrain.

En ce qui concerne le dossier de subvention des particuliers, il faut relancer l'agence de l'eau.

Réception de la STEP vendredi 20 mars à 13h30 avec Jean Voisin et G2C.

EDF a branché toutes les pompes (sauf celle d'une impasse rue de Mainville), reste les tests de l'entreprise ABS à faire.

2 – BUDGET COMMUNE

21 - Compte administratif 2008

Présentation par Eric Debosque

Déficit de 131.954 € en investissement.

241.160 € en fonctionnement

Affectation du résultat: excédent de N-1: 109.206€

131.954 € à investissement.

Le Compte administratif est adopté à l'unanimité

22 - Compte de gestion 2008

Présentation par Eric Debosque, il est conforme au compte administratif.

23 - Budget primitif 2009

La section de fonctionnement est équilibrée en dépenses et en recettes à 410 206 €

La section d'investissement est équilibrée en dépenses et en recettes à 848 504 €

Adopté à l'unanimité

NB : Pour pouvoir percevoir « la taxe de séjour », il faut qu'elle soit compensée par des dépenses liées au tourisme. Il faut mettre à jour la date de recouvrement et les taux.

Il est proposé de l'appliquer forfaitairement du 1er avril au 31 octobre soit 214 jours. Il sera appliqué un abattement facultatif de 40% en plus de l'abattement obligatoire. Elle sera perçue à la mi octobre de chaque année

La taxe locale d'équipement sur les constructions ne sera perceptible que pour le budget 2010.

3- DEMANDES DE SUBVENTION

31 - Extension réseau assainissement

Afin de réaliser l'extension du réseau d'assainissement « rue de Villers », une demande de subvention est demandée au CG02 et à l'AESN.

32 - Extension réseau électrique (raccordement STEP, extension EP).

Il concerne le raccordement de la STEP et de la rue de Poulandon en passant par le Cheneux. USEDA demande 17.960,38 €, Délibération à prendre pour la prise en charge de la part résiduelle de 9562€. En passant par le Cheneux, le coût est légèrement supérieur mais on permet l'enfouissement du réseau de plusieurs maisons, ce qui n'est pas le cas si on passe par le Poulandon. Extension EP : 6 lampes : au niveau du château de Montois, à la Montagne et à la Douïe pour un montant de 8444€.

33 – Divers

Il est proposé de demander les subventions au titre du CDDL au conseil général de l'Aisne et de faire appel à la réserve parlementaire également.

4 – FCTVA, convention

La commune s'engage à investir 1€ de plus que la moyenne de 2005, 2006 et 2007 pour pouvoir récupérer la FCTVA de 2008 en 2009. Eric DEBOSQUE est chargé de préparer la convention avec l'Etat. Le Monsieur le Maire est chargé de signer cette convention avec l'Etat.

5 – QUESTIONS DIVERSES

51 - Inauguration assainissement

La date d'inauguration sera fixée pour la fin du mois de mai ou courant juin, pour toute la population, à la STEP.

Les partenaires financiers seront conviés également.

52 - Animations 2009

La fête patronale aura lieu les 25, 26, et 27 avril 2009. Bertrand Pointier s'investit pour cette organisation sachant qu'il n'y a pour le moment toujours pas de président de comité des fêtes. Un groupe de personnes bénévoles s'est réuni une première fois lundi 16 mars et se rencontrera à nouveau lundi 6 avril.

Le programme établi pour le déroulement de ces journées est le suivant :

Samedi soir : restauration et feu d'artifice tiré de la butte.

Dimanche : rando pédestre à 9h30, messe à l'église, dépôt de gerbe au monument aux morts à 11h45, apéritif suivi de barbecue, peut-être danse bénévole dans l'après-midi.

Lundi : distribution de tickets gratuits aux enfants.

Attention à l'assurance qui est à revoir pour les manifestations à venir.

La fête des voisins aura lieu fin juin.

53 - Tableau des effectifs

Une mise à jour du tableau des effectifs est à faire au vu du départ d'Odile Guérineau.

54 - Contrôle des installations

Il faut lancer une procédure de demande de prix, pour l'ensemble des installations municipales (y seront intégrés les buts du stade).

55 - Salubrité publique

Des tas d'ordures ont été trouvés ici et là (au Châtelet, croisement route de Coeuvres et route de Villers). Retrouver le ou les coupables n'est pas simple. Patrick Ferté et Frédéric Nessler se chargent en partie du nettoyage d'un tas existant et présentant un caractère dangereux puisqu'il est en partie sur la voirie (intersection sur le plateau).

Dératisation : une proposition de convention avec contrepartie financière pour les sachets supplémentaires distribués aux particuliers sera mise en place.

56 - Avis sur l'enquête publique du syndicat intercommunal pour l'aménagement du Ru de Retz

Avis favorable.

57 - Contrat d'entretien espaces verts

Thierry Véron s'occupera des produits phytosanitaires et de l'engazonnement de la STEP et fera la première tonte. Le reste de l'entretien est pris en charge par les employés communaux.

58 - Divers

581 - salles

André Destrez présente les comptes de la salle Saint Georges pour 2008.

La salle a été louée 22 fois.

Pour les recettes : Les locations s'élèvent à 3320 €, l'électricité à 394 €, la casse à 56 €.

Pour les dépenses : électricité : 2670 €, gaz : 50 €, eau : 90 €, assurance : 250 €, personnel : 500 €, achat matériel : 400 €.

Résultat : déficit de 190 €.

En ce qui concerne le prix de l'électricité de la salle Saint Georges, le prix du KW/h revendu est inférieur au prix d'achat (0,10 €/KW au lieu de 0,16 €/KW). Ce prix sera réajusté.

Il est proposé d'augmenter les tarifs de 10 € pour les habitants et de 20€ pour les extérieurs afin de compenser l'augmentation du prix de l'eau à venir.

582 – aménagement secteur de la trésorerie

Compte rendu de la visite de G2C pour le plan de la trésorerie. Le cabinet a présenté un diagnostic de la zone avec des possibilités d'aménagements. Il présente dans sa présentation la possibilité de construire une cinquantaine de pavillons résidentiels avec des équipements publics avec la construction du pôle scolaire pouvant accueillir 4 à 6 classes avec services périscolaires, proche de l'espace multisports.

Le maintien d'une zone verte avec création d'une noue et quelques espaces piétonniers.

Pour la suite de ce dossier, l'intervention de la SEDA est requise. Cette dernière assistera la commune de l'élaboration du projet. Il est demandé au cabinet G2C de chiffrer le projet par lot afin de connaître les coûts induits à charge de la collectivité.

583 – bâtiment communal

La commission des travaux recrute des membres du conseil pour le suivi des travaux des logements communaux (en plus de Bruno Lencel et Dominique van Zuilen).

584 – suivi travaux de raccordement du particulier à l'égout

Il faut assurer le suivi des travaux de raccordement à l'assainissement des particuliers en coopération avec G2C. Marc Guérin, André Destrez, Dominique van Zuilen, Bruno Lencel et Antoine Ferté assisteront G2C selon les disponibilités de chacun.

Fin de la séance à 23h00.